

Le petit CHAUDONNAIS

Chères Chaudonnaises, chers Chaudonnais,



Dans cette période difficile que nous subissons due au Covid-19, nous allons sortir progressivement de la période de confinement qui nous est imposée depuis plus de 50 jours. Mais l'épreuve est loin d'être terminée !

Toutes les manifestations communales et du comité de Fêtes sont annulées tant que nous serons dans l'état d'urgence sanitaire (aujourd'hui programmé jusqu'au 10 juillet et peut-être prolongé suivant l'évolution de la propagation du virus).

Les Maires des 5 communes composant le syndicat de regroupement pédagogique et le président du SIRP, ont considéré que pour le 14 mai, la mise en œuvre du protocole sanitaire à tenir pour la réouverture des écoles ne peut être respectée.

Il a été décidé, que dans les conditions actuelles exigées du protocole, la réouverture se ferait progressivement à partir du 2 juin 2020.

Alors soyons prudents, c'est nous, et nous seuls, par le respect des consignes sanitaires, qui pourront faire infléchir la courbe de la propagation du virus, et éviter une deuxième vague.

Prenez soin de vous, prenons soin des autres !

Dominique Maillard
Maire de Chaudon

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pendant la période sanitaire, la mairie est toujours ouverte aux horaires habituels à condition d'avoir pris rendez-vous au préalable par téléphone au 02.37.82.30.51

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en avril, mai, juin 2004 doivent se faire recenser en mairie (en n'oubliant pas de prendre rendez-vous) dès leurs 16 ans avant le 30 juin 2020. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

RENTREE DES CLASSES 2020

Les parents, dont les enfants nés en 2017 feront leur rentrée en septembre prochain, peuvent jusqu'au 19 juin effectuer la préinscription de l'enfant, sur le site de la mairie www.chaudon.com (rubrique nos enfants) avant l'inscription définitive auprès de la Directrice de l'école. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02.37.51.25.51 ou 02.37.82.30.51

COMMERCES

Ils sont de nouveau tous ouverts sur la commune sauf les deux restaurants qui, en attendant l'autorisation de réouverture, vous proposent des menus à emporter.

Renseignements et réservations « Le clos fleuri » 02.37.82.35.04
« Le petit creux » 02.37.43.83.47

DECHETERIE DE NOGENT LE ROI

Elle est ouverte depuis le 11 mai **mais seulement sur rendez-vous** à prendre sur www.sitreva.fr
Vous devrez obligatoirement porter un masque pour vous y rendre et vos déchets devront être préalablement triés. Seuls les gravats, végétaux, métaux, tout venant, bois pourront être déposés et tout autre déchet sera refusé.

Ce nouveau numéro du « petit chaudonnais » un peu spécial, est dédié au covid-19. Après avoir passé près de 8 semaines en confinement, nous voici arrivés à la période du déconfinement. Mais déconfinement n'est pas synonyme de laisser-aller total. Nous devons avant tout continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Après une première livraison de 1500 masques chirurgicaux, la mairie de Chaudon va recevoir à partir du 13 mai le reliquat de sa commande soit 3500 masques. Ceux-ci sont destinés à la population et pourront être distribués à tous les chaudonnais. Il vous suffira de vous présenter en mairie de 11h à 12h et de 18h à 19h du lundi au vendredi muni d'un justificatif de domicile. En cas d'indisponibilité pendant ces horaires, vous pouvez contacter la mairie au 02 .37 82 .30.51

MASQUE CHIRURGICAL comment le mettre :



comment porter les différents masques :



1/ Appliquer le masque, partie blanche contre la peau.



2 / Ajuster la barrette nasale sur le nez et serrez



3/ Ajuster le masque pour qu'il couvre le nez, la bouche et le menton .

Comment le retirer : Un masque se retire toujours par les élastiques si vous n'avez pas de gants autrement enlever la masque avec les gants par le devant du masque.

 Coronavirus Covid-19	
Toute l'information à jour : gouvernement.fr/ info-coronavirus	Pour toutes vos questions : N° vert 0800 130 000 (appel gratuit)
Uniquement en cas de symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires) : composez le 15	